

LA PROPOSITION QU'ON AURAIT FAITE AUX EMPLOYÉS DE LEUR  
VERSER UNE INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI

**M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur):** Monsieur le Président, le vice-premier ministre sait que l'on avait alloué une somme de 11 millions de dollars pour empêcher la mine de fermer. La somme avait été prévue dans le budget du dernier exercice financier, mais elle n'y est plus dans le budget de cette année. Le crédit a été supprimé.

On propose maintenant de verser aux employés une indemnité de cessation d'emploi et une indemnité de déménagement, soit près de \$10,000 chacun. Je voudrais que le vice-premier ministre nous dise si le gouvernement du Canada a proposé à la Dome une aide financière directe pour que les employés quittent Faro et le Yukon?

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale):** Eh bien, je répète que, comme le sait le député, ou comme du moins il devrait le savoir, la question est du ressort du ministre du Travail. Évidemment, je me tiens au courant de ces questions en tant que représentant de la circonscription. Les chiffres qu'il a avancés au début au sujet d'une initiative qu'auraient prise les propriétaires de la mine et à laquelle le gouvernement du jour a participé jusqu'à concurrence de 25 millions de dollars de part et d'autre pour un programme d'extraction à ciel ouvert, ces chiffres, dis-je, sont faux.

● (1440)

Pour ce qui est de l'aide demandée par les travailleurs pour mettre un terme au lock-out et le reste, la question est désormais du ressort du ministre du Travail. J'espère que la question sera résolue à la satisfaction du syndicat qui a présenté la demande à l'origine.

\* \* \*

## LES FINANCES

### LES CONCESSIONS FISCALES CONSENTIES AUX SOCIÉTÉS

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances qui a déclaré que le prochain budget serait dur, mais juste. Depuis quelques jours nous entendons bien des chefs d'entreprises préconiser des compressions massives dans les dépenses sociales. Cependant, ils ont été étonnamment muets sur l'aide aux entreprises, les milliards dépensés chaque année en concessions fiscales. Étant donné que ces concessions profitent d'une façon disproportionnée aux personnes à revenu élevé et aux entreprises à forte concentration de capital, le ministre admettra-t-il que pour que son budget soit juste, il lui faudra examiner comment les entreprises nagent dans le bien-être fiscal fédéral?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je pense que le député fait des comparaisons un peu exagérées. J'ai répété à maintes reprises dans le passé qu'il sera question dans le budget d'un certain nombre d'aspects qu'il vient de soulever dans sa question.

### LE COMPTE DES DÉPENSES FISCALES

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap):** Monsieur le Président, en 1979, le ministre des Finances de l'époque avait eu le courage de déposer en même temps que son exposé budgétaire

## Questions orales

un compte des dépenses fiscales afin de nous permettre d'évaluer les avantages et les inconvénients de ces mêmes dépenses. Le ministre des Finances va-t-il emboîter le pas à son collègue en publiant un compte des dépenses fiscales afin que le public canadien puisse se faire une idée de l'équité de son budget?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député de Laval-des-Rapides a dit de ma dernière intervention à la Chambre qu'elle avait été courageuse. Peut-être aura-t-il l'occasion de le répéter.

\* \* \*

## L'ENVIRONNEMENT

### LA POLLUTION DE LA RIVIÈRE NIAGARA—ON SUGGÈRE D'INTENTER DES POURSUITES DEVANT LES TRIBUNAUX AMÉRICAINS

**M. Alan Redway (York-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Environnement. Le gouvernement de l'Ontario vient d'interjeter appel contre un jugement rendu par un tribunal des États-Unis qui a décidé de ne pas intervenir pour empêcher les fuites de produits toxiques d'une décharge publique de nos voisins du Sud dans la rivière Niagara et le lac Ontario. La ministre pourrait-elle nous dire si le gouvernement compte intenter des poursuites devant les tribunaux américains pour empêcher nos voisins de polluer les Grands lacs? Si la ministre considère qu'il faudrait négocier encore, le gouvernement compte-t-il intenter une action en justice une fois que ces négociations seront terminées?

[Français]

**L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, le Canada étant un pays souverain, je ne crois pas qu'il doive se servir du processus de cour d'un pays étranger pour en arriver à ses décisions.

\* \* \*

[Traduction]

## LES FINANCES

### L'ENTRETIEN DU MINISTRE AVEC DES HOMMES D'AFFAIRES

**L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount):** Monsieur le Président, je demande au ministre des Finances de nous expliquer pourquoi, quelques jours avant le budget, il a décidé de s'entretenir en secret avec un groupe privilégié d'investisseurs et d'hommes d'affaires, selon un article du *Globe and Mail*. Pourquoi tenir une telle réunion, grands dieux, à une époque aussi délicate? Aurait-il l'obligeance de nous dire qui sont ces privilégiés?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, cette réunion n'avait rien de secret. Elle s'inscrit dans une série de réunions que mon collègue, le ministre d'État chargé des finances, et moi-même tenons depuis six mois. Nous nous sommes déjà entretenus, je pense, avec 56 organismes différents. L'objet de la réunion portait sur les consultations pré-budgétaires normales. Je conseille au député d'en discuter avec son collègue, le très honorable chef de l'opposition. Il pourra peut-être en apprendre davantage à ce sujet puisque la réunion a eu lieu dans son ancien cabinet juridique.